



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 2 avril 2025 – Délibération n°044

Convocation envoyée,  
affichée et mise en ligne  
le : 20/03/2025

\*\*\*\*\*

### Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Pouvoirs : 3
- Votants : 20
- Absents : 11

\*\*\*\*\*

### Résultats :

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

\*\*\*\*\*

Liste des délibérations  
affichée et mise en ligne  
le : 07/04/2025

### **Objet : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ETUDE DIAGNOSTIC AVANT REHABILITATION DE L'EGLISE DE SAINT GREGOIRE**

L'an deux mil vingt cinq et le deux avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

**Président de séance :** Monsieur Edmond Gros

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CAPUS

**Présents :** ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie – Thierry BOURREL – BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CAPUS Françoise – CAZES CORBOZ Maryse – CONSTANS Mathieu – DE LESCURE Jérôme – DUTRIEUX Patrick – JARROUSSE Caroline – GROS Edmond – LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé – MAJOREL Aurélien – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

**Absents :** BORIE Nina – CARNAC André (pouvoir à CAPUS Françoise) – CARON Annick – FABRE Emilie – FOS Mariana – LABRO Isabelle – LAYRAL Rémi  
- MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) – MURET Yvain – RAGOT Annie – ROZIERE Régine (pouvoir à ANGLADE Clémence).

## EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** expose que la commune, propriétaire de la bâtie, a fait appel à une Maîtrise d'œuvre patrimoniale pour élaborer un projet de restauration intérieure de l'église. Cette mission d'une valeur de 27 526.80 euros inclut également l'identification et l'évaluation financière des dégradations affectant l'ensemble du site.

À cette fin, une étude préalable sera menée afin d'évaluer l'état sanitaire global du monument. Cette étude permettra de repérer les urgences sanitaires, de les classer par ordre de priorité et de définir une programmation pluriannuelle des travaux.

Le plan de financement de l'opération proposé est le suivant :

**PLAN DE FINANCEMENT : étude de diagnostic avant réhabilitation de l'église de Saint Grégoire.**

<b><u>Cofinanceurs</u></b>	<b><u>Quotité</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
Etat – ministère de la culture	50%	13 763.40 €
Conseil Départemental	15%	4 129.02 €
Conseil Régional	15%	4 129.02 €
Autofinancement	20%	5 505.36 €
<b>COUT TOTAL HT DE L'OPERATION</b>		<b>27 526.80 €</b>

Après avoir entendu l'exposé,

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

**Vu** le plan de financement du projet proposé ;

**Considérant** la nécessité de réaliser un diagnostic préalablement à la réhabilitation de l'église de Saint Grégoire ;

**DECIDENT**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** le plan de financement ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des institutions citées ;

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subventions ;

**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Edmond GROS

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture



Accusé de réception en préfecture  
012-200055424-20250402-20250402\_044-DE  
Reçu le 04/04/2025